

Zeitschrift: Das Orchester : schweizerische Monatsschrift zur Förderung der Orchester- und Hausmusik = L'orchestre : revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 6 (1939)

Heft: 6

Artikel: Zum Rücktritt von Herrn Zentralkassier A. Löhner in Wil (St. G.)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-955251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

droits d'auteurs. Il a été en outre constaté que deux sections ont été dernièrement invitées par la SACEM, succursale de Zurich, à payer des droits d'auteurs, lors même que ces sociétés sont protégées par contrat collectif. Le président central a fait savoir à la succursale de Zurich et au siège central de la SACEM à Genève qu'à l'avenir, il ne serait plus tenu compte de réclamations de ce genre, mais que dans ce cas tous les frais résultant de démarches de la SACEM contre des sections de la S. F. O. devront être payées par la SACEM.

Après l'assemblée des délégués du 7 mai, le Comité central s'est réuni pour saluer le nouveau membre, M. A. Weiss-Vollenweider, 139, Rue de Baar, à Zoug qui succède à M. Löhner, démissionnaire, comme caissier central. Les sections sont priées de prendre bonne note de l'adresse du nouveau caissier central; le compte de chèques-postaux reste le même.

Les factures concernant les droits d'auteurs et les contributions ont été adressées aux sections; ces dernières sont priées d'effectuer leurs paiements sur notre compte de chèques-postaux le plus tôt possible, afin d'épargner à notre nouveau caissier des avertissements qui lui causeraient un travail supplémentaire pouvant être évité, si nos sections font preuve de quelque bonne volonté.

Le 23 mai, une délégation de notre association a été reçue par M. Etter, Président de la Confédération. Les démarches nécessaires à l'obtention de la subvention fédérale suivent leur cours.

Zum Rücktritt von Herrn Zentralkassier A. Löhner in Wil (St. G.)

Anlässlich des Rücktrittes von Herrn Zentralkassier A. Löhner, möchten wir ihm, auch an dieser Stelle, im Namen des Verlages und der Redaktion des «Orchester», unseren herzlichen Dank aussprechen. Es war uns stets eine Freude mit diesem ebenso bescheidenen, wie zuverlässigen und vornehm gesinnten Menschen zu verkehren, welcher seine verantwortungsvolle Verbandsarbeit mustergültig und ohne grosse Worte ausgeführt, und dabei auch die Tätigkeit seiner Zentralvorstandskollegen, sowie diejenige der Redaktion immer voll gewürdigt hat. Wir wünschen Herrn Löhner fernerhin von Herzen alles Gute und wir werden auch seine Freundschaft und seine warme Sympathie für unsere Bestrebungen stets zu schätzen wissen.

Redaktion und Verlag des «Orchester».

Solothurner Nachklänge

von A. Piguet du Fay

Vor allem möchten wir den Organisatoren und allen am Wohlgelingen der Delegierten-Versammlung Beteiligten unseren herzlichen Dank aussprechen. Auch der Tagespresse und besonders den Solothurner Zeitungen,